

# À L'ÉCOUTE ...

JUIN 2024 | VOLUME 30 | NUMÉRO 1



**AICQ**

Association des implantés  
cochléaires du Québec

Journal de l'Association des implantés cochléaires du Québec  
Poste Publication : 40042920



# Merci à tous nos partenaires!

De l'Association des implantés cochléaires du Québec  
Volume 30 numéro 1 juin 2024

Le journal « À l'écoute ... » est publié quatre fois par année par l'Association des implantés cochléaires du Québec (AICQ) à l'intention de ses membres réguliers et sympathisants ou de toute personne désireuse de connaître l'AICQ. En tout temps, les responsables du comité du journal se réservent le droit de faire des modifications à un article, de le publier en partie ou de le refuser. Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. Le journal « À l'écoute... » ne publie aucun texte anonyme, mais peut exceptionnellement accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur. Sauf avis contraire, les articles peuvent être reproduits sans autorisation à condition d'en indiquer la source.

**Éditrice**

Diane Harton

**Rédaction et mise en page**

Diane Harton et Fabien Djoh A Bama

**Révision linguistique**

Audrey Ann Bédard

**Imprimée chez**

Les Impressions Stampa

**Tirage**

1600 copies



**Dépôt légal**

Bibliothèque nationale du Québec—  
1996

Bibliothèque nationale du Canada—  
1996

**#ISSN**

1488-2302

Numéro de convention de la

**Poste-publications**

40042920



## MEMBRES DU CA 2023-2024

**Présidente :** France Paré

**Vice-Président :** Jean Deaudelin

**Trésorière :** Fatimé Sow

**Secrétaire :** Audrey-Ann Bédard

**Administrateurs :**

Marc Chouinard, Réjean Gardner,

Hubert Nunes, Marie-Ève Rochon,

Gabriel Simo

### I. INTRODUCTION

<i>Mot de la direction</i> .....	4
<i>Mot de l'équipe</i> .....	5

### II. ACTUALITÉS AICQ

<i>Assemblée générale annuelle 2024</i> .....	6
<i>17 mai - journée nationale de l'implant cochléaire</i> .....	7
<i>Hommage à un grand homme</i> .....	9

### III. ESPACE MEMBRE

<i>Nouveau site internet</i> .....	10
<i>La défense des droits des porteurs d'implants cochléaires</i> .....	11
<i>Confidentialité et sécurité gouvernance des données (nouveaux utilisateurs)</i> .....	12

### IV. ACTUALITÉS ET SERVICES DE L'AICQ

<i>L'épopée de l'implant cochléaire (il y a 45 ans)</i> .....	13
<i>Cochlear finalise l'acquisition de l'activité implant cochléaire d'Oticon Medical</i> .....	16
<i>Recherche de participants</i> .....	18
<i>Rubrique lecture</i> .....	19
<i>Programme d'incitation au dépassement</i> .....	20
<i>Le courrier du lecteur</i> .....	21
<i>Relance cotisation 2024-2025</i> .....	24
<i>Boutique AICQ</i> .....	25

## L'été et les vacances sont à nos portes !

La grande période annuelle de renouvellement d'adhésion des membres est maintenant bien entamée. Encore cette année, vous nous avez signifié votre grand intérêt au maintien de notre association en y adhérant en grand nombre. Nous apprécions votre confiance et nous tentons de nous dépasser pour offrir le meilleur service possible, ainsi que l'information la plus complète en lien avec l'implant cochléaire.

Je souhaite exprimer mes plus vifs remerciements à mes collègues et aux bénévoles travaillant de près ou de loin avec l'AICQ. J'ai le plaisir de travailler en collaboration avec vous tous dans différents dossiers, activités sociales, comités de travail renouvelés, création de nouveaux projets, etc.

Si vous avez un peu de temps, des idées pour un projet et le goût de donner au suivant, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous attendons. Le bénévolat, un geste gratuit, a un impact important sur la collectivité et il est source de valorisation. À la lecture de ce journal, découvrez votre point d'intérêt à rejoindre cette belle équipe de bénévoles. Votre journal « À l'écoute... » joue un rôle essentiel dans cette démarche. Dès maintenant, saisissez l'occasion de participer à différentes activités, conférences, témoignages et articles, tous aussi intéressants les uns que les autres. Nous souhaitons poursuivre le travail entrepris aux différents versants et objectifs de notre mission et nous avons besoin de vous.

**Au plaisir de vous rencontrer bientôt. Je vous souhaite un été tout en plaisir!  
Bonne lecture!**



**Diane Harton**  
Directrice générale

## ENFIN L'ÉTÉ !

**Chers lectrices, chers lecteurs,**

L'été est à nos portes, apportant avec lui la promesse de journées ensoleillées et de moments privilégiés avec vos familles et vos amis. Alors que vous vous préparez à savourer cette période, n'oubliez pas l'importance de prendre soin de vous-mêmes, y compris de votre santé auditive.

Même pendant l'été, l'entretien régulier de vos implants cochléaires est crucial pour garantir une expérience auditive optimale. En cette saison de partage et de détente, prenez le temps de veiller sur vos implants, tout en profitant pleinement des joies de l'été avec vos proches.

**Au nom de toute l'équipe de l'AICQ, je vous souhaite un très bel été !  
Bonne lecture !**

**Fabien DJOH A BAMA**  
**Responsable des communications provinciale**



**Dre Manon Sauvageau**  
**Optométriste**



**Examen de la vue pour toute la famille**

Étant moi-même porteuse d'un implant cochléaire, je suis particulièrement sensible aux besoins des personnes ayant un problème auditif

**Lunetterie New Look – Repentigny**  
86, Boulevard Brien, suite 154  
Repentigny, Québec J6A 5K7  
**(450) 654-6602**



## Assemblée générale annuelle !

La prochaine assemblée générale annuelle (AGA) de l'Association des implantés cochléaires du Québec se tiendra en présentiel. L'équipe définit présentement sa structure cependant, vous aurez également la possibilité d'y assister en visioconférence ZOOM.

Nous vous convoquons donc à vous joindre à nous le :

**Dimanche 29 septembre 2024 dès 9 h**

Pour plus d'informations veuillez vous référer à notre site internet <https://www.aicq-cochleaire.org/fr/>

Merci de confirmer votre présence par courriel à : [aicq@bellnet.ca](mailto:aicq@bellnet.ca)  
ou par téléphone au **418 623-7417**.

Venez revoir les membres réguliers et sympathisants, dans une atmosphère différente de partage et de communication, sous le thème :

**« La collaboration ! »**

Les documents relatifs à l'AGA vous seront transmis lors de la convocation officielle au début d'août prochain. Pour toute autre information, n'hésitez pas à nous contacter par courriel à : [direction@aicq-cochleaire.org](mailto:direction@aicq-cochleaire.org) ou par téléphone au **418 623-7417**.



*\*\*L'Assemblée générale annuelle se tiendra au mois de septembre 2024. Vous recevrez, l'avis de convocation au début du mois d'août\*\*.*

**Tendez l'oreille !**



## 17 MAI - JOURNÉE NATIONALE DE L'IMPLANT COCHLÉAIRE



Jean Deaudelin et France Paré, vice-président et présidente de l'AICQ

Le mois de mai est dédié à la célébration de **l'ouïe et de la communication**. Nous vous rappelons également que le **17 mai** est la **Journée Nationale de l'implant cochléaire!**

Comme chaque année, cette journée est l'occasion idéale pour promouvoir la nécessité de mieux considérer la santé auditive avec l'implant cochléaire.

Chaque 17 mai nous rappelle l'importance de cette technologie permettant aux bénéficiaires de conserver un équilibre général, que ce soit pour le développement du langage ou pour maintenir une vie sociale active.

Étaient présents à **l'Assemblée Nationale**, le jeudi 23 mai dernier, notre **présidente et vice-président, madame France Paré** et **monsieur Jean Deaudelin**. Ils ont pu assister en chambre aux diverses discussions des députés et promouvoir l'implant cochléaire, ainsi que la mission de l'AICQ.

**Monsieur Fabien Djoh A Bama, responsable des communications de l'AICQ**, a pu sensibiliser la population par l'entremise des réseaux sociaux, du site Internet et des différents centres de réadaptation à cette journée spécifique et reconnue par l'Assemblée Nationale.

**Madame Susan Laroche** devait aussi être accompagnée **d'un bénévole** pour la tenue d'un kiosque d'information le 16 mai 2024 pour le **CIUSSS de la Capitale Nationale**. Dû à certaines circonstances, ce kiosque est reporté à une date ultérieure.



**17 mai**

**JOURNÉE NATIONALE DE L'IMPLANT  
COCHLÉAIRE**

**AICQ**

Association des implantés  
cochléaires du Québec



## HOMMAGE À UN GRAND HOMME

C'est avec une profonde reconnaissance que nous rendons hommage à **Jacques Doré**, un membre inestimable au sein de **l'AICQ**. Après avoir servi avec distinction en tant que membre du conseil d'administration et bénévole dévoué, Jacques a décidé de prendre du recul de ses responsabilités au sein de l'association.

Son leadership remarquable, son énergie débordante et son engagement sans faille ont été des moteurs essentiels de notre organisation.



**Jacques** a su créer des ponts entre Québec et Montréal, jouant un rôle crucial dans l'établissement du pôle Ouest. De plus, en dirigeant le **comité rayonnement de l'AICQ**, il a contribué de manière significative à l'essor et à la visibilité de notre cause.

Bien que nous regrettions profondément son départ, nous sommes extrêmement reconnaissants pour toutes ses contributions exceptionnelles à l'AICQ. Son héritage de dévouement et de leadership continuera d'inspirer nos actions et de guider notre chemin.

Nous tenons à exprimer nos plus sincères remerciements à **Jacques** pour son engagement indéfectible envers notre cause et lui souhaitons le meilleur dans ses futurs projets. Son empreinte restera à jamais gravée dans l'histoire de notre association.

**Nous te saluons, Jacques, et te souhaitons tout le succès dans tes nouvelles entreprises.**

**Cordialement,**

**L'équipe de l'AICQ**

## NOUVEAU SITE INTERNET

Depuis maintenant un peu plus d'un mois, notre nouveau site internet est en ligne, et nous avons écouté attentivement vos retours. En réponse à vos commentaires, notre équipe a entrepris des changements significatifs pour améliorer votre expérience en ligne. Nous sommes fiers de vous présenter un site plus convivial, intuitif et accessible que jamais.

Que vous soyez un membre de longue date ou un nouvel arrivant, nous vous invitons à explorer notre plateforme rénovée. Grâce à une navigation simplifiée et des ressources plus accessibles, vous trouverez plus facilement l'information dont vous avez besoin. Votre avis est crucial pour nous, alors n'hésitez pas à nous partager vos impressions à l'adresse [information@aicq-cochleaire.org](mailto:information@aicq-cochleaire.org)

Pour ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de visiter notre site, nous vous encourageons à le découvrir dès maintenant sur :

<https://www.aicq-cochleaire.org/fr/>



## LA DÉFENSE DES DROITS DES PORTEURS D'IMPLANTS COCHLÉAIRES

### I. INTRODUCTION

Qui sont les porteurs d'implants cochléaires ? Il s'agit de personnes dont les cellules auditives de l'oreille interne sont endommagées ou absentes et qui entendent grâce à un dispositif électronique. Ce dernier, nommé implant cochléaire, a pour fonction de remplacer une oreille qui a perdu son audition. C'est ce qui le distingue de l'appareil auditif qui, lui, assiste une oreille dysfonctionnelle en amplifiant le son. Les profils des porteurs d'implants cochléaires sont variés : certains les acquièrent tôt dans leur vie, d'autres plus tardivement; certains en ont deux, d'autres un seul; certains ont entendu avant de porter l'implant tandis que d'autres découvrent l'audition avec l'implant. Bref, chaque porteur d'implants cochléaires a une audition qui lui est propre. Cela dit, le dénominateur commun des porteurs d'implants cochléaires est qu'ils font face à une limitation auditive à géométrie variable. Si l'implant cochléaire permet aux sourds et malentendants d'entendre leurs pairs, il ne leur garantit pas une intégration complète à la société civile. En effet, ceux-ci demeurent susceptibles d'être confrontés à des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes. La question qui se pose est alors de savoir comment assurer aux personnes implantées une autonomie complète, autant que faire se peut, considérant leur handicap. À ce titre, l'Association des implantés cochléaires du Québec (ci-après : « l'AICQ ») a notamment pour mandat de promouvoir les intérêts de ses membres, et en particulier de défendre leurs droits. Quels sont-ils ? Il s'agit de la défense de leur droit à l'égalité, d'une part, et de la promotion de leur liberté d'expression, d'autre part

### II. L'AICQ DÉFEND LE DROIT À L'ÉGALITÉ DE SES MEMBRES

Le droit à l'égalité est consacré à l'article 10 de la Charte des droits et libertés de la personne, RLRQ, c. C-12 (ci-après : « la Charte ») lequel prévoit :

10. Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap...

*Pour connaître l'intégralité de vos droits, veuillez vous référer à notre **site internet** au <https://www.aicq-cochleaire.org/fr/vos-droits>*

## CONFIDENTIALITÉ ET SÉCURITÉ GOUVERNANCE DES DONNÉES (POUR LES NOUVEAUX UTILISATEURS)

Source : [bénévoles d'expertise](#)

Avec l'arrivée de la loi 25 qui a été adoptée par l'Assemblée Nationale du Québec le 21 septembre 2021 et qui vise la modernisation des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels, la gouvernance des données est devenue un sujet en vogue au sein des organismes du fait que cette loi s'applique à toute structure détenant des renseignements personnels, incluant les OBNL.

Dans cet article, nous abordons d'une part les concepts de bases de la gouvernance des données et les impacts potentiels de son absence et d'autre part, nous proposons une marche à suivre pour implanter une saine gouvernance des données au sein de votre organisme.

Tout d'abord, établissons ce qu'est la gouvernance des données :

La gouvernance des données est un processus de gestion qui vise à garantir que les données sont collectées, stockées, utilisées et partagées de manière responsable et éthique. Cela implique la mise en place de politiques, de procédures, de rôles et de mécanismes de contrôle pour assurer que les données sont utilisées de manière appropriée et en conformité avec les lois.

L'absence d'une structure de gouvernance des données au sein d'un organisme peut entraîner des conséquences importantes, par exemple :

**Risques juridiques** : Si un OBNL ne gère pas correctement les données qu'il détient, il peut être tenu responsable en cas de violation de la vie privée ou de non-conformité aux réglementations applicables.

**Risques de sécurité** : Les données sont souvent la cible d'attaques malveillantes, notamment de la part de cybercriminels. Si l'OBNL ne met pas en place des mesures de sécurité adéquates pour protéger ses données, il peut être victime de vol ou de perte de données, ce qui peut compromettre sa réputation et sa crédibilité.

**Manque de qualité des données** : Si les données ne sont pas gérées correctement, elles peuvent contenir des erreurs, des doublons ou des incohérences, ce qui peut entraîner des décisions erronées.

**Perte de confiance des donateurs et des partenaires** : Si un organisme ne gère pas correctement ses données, il peut perdre la confiance de ses membres, des donateurs et de ses partenaires.

## IL Y A 45 ANS, L'ÉPOPÉE DE L'IMPLANT COCHLÉAIRE

Source : [Audiologie Demain](#)

*Les années 1970 ont vu s'affronter quatre nations, la France, les États-Unis, l'Autriche et l'Australie, dans une course effrénée pour la mise au point de l'implant cochléaire multi-électrodes. Prouesse technologique, cette innovation a marqué un tournant majeur en matière de traitement des surdités sévères à profondes. Retour sur ces années pionnières, avec l'un de ses principaux protagonistes, le Pr Claude-Henri Chouard.*

Comme toute invention majeure, celle de l'implant cochléaire, de ses prémices aux premiers développements industriels, a résulté du travail obstiné de quelques esprits pionniers. Ces derniers ont su mettre en jeu leur réputation pour oser dépasser les dogmes de l'époque et s'entourer au-delà des frontières de leurs disciplines, de l'expertise d'ingénieurs, de neurophysiologistes, de psychoacousticiens, d'industriels... De leur engagement — et de leur compétition —, de cette pluridisciplinarité de la première heure aussi, est né l'implant cochléaire. « Son histoire est celle de la contribution des quatre nations, la France, les États-Unis, l'Autriche et l'Australie, qui ont tenu un rôle essentiel dans sa mise au point », se remémore l'un de ces principaux précurseurs, le Pr Claude-Henri Chouard, ancien chef du service ORL de l'hôpital Saint-Antoine à Paris.

### Les premiers développements

Elle débute en France en 1957, avec Charles Eyriès, otologiste et anatomiste parisien, et André Djourno, professeur de physique médicale. Tous deux conçoivent le premier implant cochléaire en stimulant électriquement le nerf auditif d'un patient atteint de cophose bilatérale, à l'aide d'une électrode. Inspiré de leurs travaux, l'otologiste américain William House élabore un appareil mono-électrode qu'il pose chez deux patients en 1961 et dont il commercialisera un rejeton en 1972. « Ce système, qui stimulait l'ensemble des fibres du nerf auditif, ne permettait de reconnaître que les rythmes de la parole, relate le Pr Chouard. Mais il sortait les sourds totaux du silence dans lequel ils étaient enfermés, et les sonorités perçues amélioreraient leur lecture labiale ». En parallèle, des équipes aux quatre coins du monde initient des recherches sur l'innocuité des électrodes et la biotolérance des matériels implantés, notamment celle de Graeme Clark, futur fondateur de la société Cochlear, en Australie. Puis, l'idée de stimuler la cochlée simultanément à différents endroits pour permettre la perception de sons de tonalités différentes émerge. En 1964, l'otologiste américain Blair Simmons commence à développer un implant à six électrodes et démontre que l'utilisation de sites de stimulation multiples permet la discrimination de hauteur. En 1973, c'est au tour de Robin Michelson, à San Francisco, d'installer un implant à quatre électrodes avec quatre paires d'antennes différentes chez l'homme.

## La naissance de l'implant multi-électrodes

En France, les Prs Alain Morgon et Robert Charachon incitent le Pr Claude-Henri Chouard — qui avait eu l'occasion de travailler avec Charles Eyriès — à se pencher sur cette nouvelle technologie. Il se lance et embarque dans l'aventure le Pr Patrick MacLeod, électrophysiologiste sensoriel. Celui-ci détermine rapidement un certain nombre d'exigences que résume le Pr Chouard : « L'innocuité devait être certaine, et pour éviter toute dégénérescence iatrogène des fibres nerveuses, il était indispensable qu'elles ne soient pas en contact direct avec les électrodes : celles-ci devaient donc être obligatoirement localisées dans la rampe tympanique du tube cochléaire. De même, il fallait garantir que le courant électrique ne diffuse pas dans les liquides labyrinthiques à tout l'éventail cochléaire. » Entre 1973 et 1976, l'équipe de l'hôpital Saint-Antoine expérimente la stimulation électrique de 8 à 12 électrodes placées, isolées les unes des autres, réparties dans la cochlée, et met au point en 1975, en collaboration avec la société Bertin, le premier implant à 8 canaux et à transmission séquentielle, ne nécessitant ainsi qu'une seule antenne. Le 22 septembre 1976, il y a tout juste 45 ans, le Pr Chouard, assisté du Pr Bernard Meyer, réalisait la première implantation d'un système multi-électrodes, tel qu'on le connaît aujourd'hui. La société Bertin déposait le brevet N°77/07824, le 16 mars 1977 ; celui-ci conditionnera toutes les procédures utilisées par la suite par les fabricants d'implants cochléaires, jusqu'à ce qu'il tombe dans le domaine public, en 1997. Les premiers résultats sont présentés en mars 1977 à l'occasion du congrès international d'ORL à Buenos-Aires, puis, en septembre 1978, lors du premier cours international sur l'implant cochléaire à multi-électrodes, à l'hôpital Saint-Antoine, auquel assistent plusieurs « pionniers ».

Les autres équipes internationales en lice ne tardent pas à suivre. Très rapidement, c'est au tour de Graeme Clark de déposer le brevet d'un système comportant trois électrodes fonctionnelles et d'implanter son premier patient. De son côté, le Pr Kurt Burian, en Autriche, pose un système multicanal, conçu par Ingeborg et Erwin Hochmair (MED-EL).



**Paulette Girard**  
Audioprothésiste(s)

**Paulette Girard, ap**  
**Marius Girard-Marceau, ap**  
**Carolyne Brazeau, ap**

[www.cliniqueaudio.com](http://www.cliniqueaudio.com)      5 1 4 5 2 2 . 8 9 2 6

**PROTHÈSES AUDITIVES**

## Un développement chaotique

Les jalons sont définitivement posés et l'ère industrielle démarre. La concurrence fait toujours rage entre les quatre pays. « Ce furent des années de bagarre, ponctuées de nombreuses engueulades », admet le Pr Chouard. La mise au point de l'implant cochléaire français s'étale sur vingt ans et connaît quelques vicissitudes, son devenir étant tributaire des décisions de la société Bertin. En effet, Jean Bertin meurt en 1975 et sa disparition signe le désengagement progressif de la société. Malgré les crédits obtenus auprès d'investisseurs par l'équipe du Pr Chouard, la valse-hésitation du partenaire industriel retarde le développement de systèmes plus petits — l'émetteur était alors volumineux (l'équivalent d'un gros bidon d'huile de deux litres) et porté en bandoulière – et fait perdre son avance au modèle français. Ce n'est qu'en 1982 et grâce à beaucoup d'opiniâtreté, que sort le Chorimac, dont les douze canaux sont réglables à l'aide de potentiomètres. Malheureusement, sa taille et l'absence de porte-électrodes occultent son caractère innovant. Les implants australiens et autrichiens s'imposent petit à petit, y compris auprès des équipes françaises...

Il faudra attendre le rachat du brevet Bertin par la société MXM-Neurelec pour parvenir, en 1992, au modèle numérique et miniaturisé, réclamé de longue date par Claude-Henri Chouard et son équipe : le Digisonic. « À partir de cette date, les différents implants cochléaires qui existaient dans le monde ont modifié progressivement leur stratégie du traitement du signal sonore pour se rapprocher des revendications du brevet Bertin », explique le Pr Chouard. Mais ce dernier tombe dans le domaine public en 1997 et les dernières barrières avec. « Depuis, tous les constructeurs appliquent les principes définis par Patrick MacLeod », ajoute-t-il. Ces fabricants sont toujours engagés dans la course à l'innovation ; aux concurrents d'hier est venu s'ajouter, en 1993, la société Advanced Bionics.

## L'opposition

Au-delà de l'âpre concurrence et de l'émulation entre les quatre nations pionnières, le développement de l'implant cochléaire ne s'est pas fait sans heurts. Le Pr Chouard se souvient encore des vives critiques des tenants de la culture sourde, opposés à ce qu'ils jugeaient à l'époque l'instrument de sa disparition. « J'ai même dû un jour être exfiltré par la police avec une couverture sur la tête pour leur échapper », relate-t-il, avec humour. Ces réactions se sont taries, selon lui, avec la généralisation du dépistage néonatal en France qui « laisse le libre choix aux parents de s'engager ou non dans un projet d'implantation ». Les critiques ne furent pas uniquement exogènes mais émanèrent également du corps médical : « On nous prenait pour des fous ! commente le Pr Chouard. Nos pairs, partout dans le monde, nous reprochaient de prendre le risque d'abîmer les structures de la cochlée ou les fibres fonctionnelles du nerf auditif... »

## Cochlear finalise l'acquisition de l'activité implant cochléaire d'Oticon Medical

Source : [Audiologie Demain](#)

*La cession de l'activité implant cochléaire d'Oticon Medical, filiale du groupe Demant, à l'entreprise australienne Cochlear vient d'être finalisée.*

Deux années auront été nécessaires pour que l'affaire soit conclue. Le 21 mai 2024, Cochlear a annoncé avoir finalisé l'acquisition de l'activité implant cochléaire d'Oticon Medical, firme du groupe Demant. Trois marques se partagent désormais le marché français : MED-EL, Advanced Bionics et Cochlear. Demant conserve en revanche l'activité des implants à ancrage osseux (les produits Ponto d'Oticon Medical – voir encadré ci-dessous).

C'est l'issue d'un feuilleton à rebondissements. En avril 2022, Demant annonce vouloir se séparer de son activité implant – cochléaire et conduction osseuse –, soit Oticon Medical. Cochlear se positionne pour racheter cette activité pour 110 M€.

Mais l'autorité britannique de la concurrence ne l'entend pas de cette oreille. En avril 2023, elle rend un avis dans lequel elle estime que la vente de l'activité des dispositifs à ancrage osseux (Ponto) à Cochlear entraînerait une « diminution sensible de la concurrence ». Un euphémisme car si cette cession avait eu lieu, Cochlear aurait alors été le seul industriel à proposer ces solutions sur le marché européen.



**LINDA RHEUME**  
Audioprothésiste inc.  
Un service de qualité, une audition améliorée

**Services :**

- Appareils Auditifs
- Vérification et réparation d'appareils auditifs
- Bouchons sur mesure pour la baignade, musiciens et anti-bruit
- Aides de suppléance à l'audition

Saint-Rémi • Brossard • Châteauguay • Delson  
Saint-Constant • Sainte-Catherine • Laprairie  
St-Jean-sur-Richelieu • Napierville • Lasalle  
Verdun • Ville Émard • St-Léonard • Greenfield Park

**450 691-5105**  
linda-rheume.com

101185-LindaRheume-Publ 6.4x1.4-v4.indd 1 2019-07-19 10:58 AM



L'offre a alors évolué et ne concerne désormais que les implants cochléaires. Cochlear ne déboursa rien pour ce rachat, mais l'entreprise s'est engagée à suivre les patients implantés avec des appareils Oticon Medical, et à leur proposer des solutions compatibles avec la marque Cochlear à l'avenir. « Nous développerons des processeurs de son et des services de nouvelle génération qui permettront aux clients de passer à la plate-forme technologique de Cochlear et d'en bénéficier au fil du temps », avait déclaré Dig Howitt, le p.-d.g. de Cochlear, en avril 2022. Aujourd'hui, il confirme dans un communiqué : « Nous souhaitons la bienvenue aux clients d'implants cochléaires Oticon Medical chez Cochlear et restons déterminés à soutenir les résultats auditifs à long terme de ces 20 000 patients. Les clients sont notre priorité, et nous travaillons en étroite collaboration avec Demant pour une transition en douceur. Nous aiderons également nos clients en leur offrant un accès continu aux réparations et aux remplacements de la technologie actuelle des implants cochléaires d'Oticon Medical aussi longtemps que possible. »

Quel sera le sort des équipes françaises de Vallauris où sont conçus les implants cochléaires ? Aucune information n'a pour l'instant été donnée à ce sujet. Mais après le rachat de Neurelec par Oticon Medical en 2013, cette acquisition par Cochlear signe bel et bien la fin d'un fleuron de l'industrie médicale française.

**AMERISPEC<sup>MD</sup>**  
SERVICE D'INSPECTION DE MAISON  
NUMÉRO 1 AU QUÉBEC

Montréal est - Laval - Rive Nord  
Laurentides - Lanaudière  
**450-975-7700**  
info@amerispecqc.com  
www.amerispecqc.com

**Alain Bibeau**  
Inspecteur en bâtiment

**AIBQ**

**M. Alain Bibeau a subitement perdu l'audition à l'âge de 35 ans. Il a passé 8 mois dans l'attente de son implant avec l'incapacité de communiquer oralement. Il a été implanté en 2000 à la suite de quoi il a fait 4 mois de réadaptation intensive et 3 ans de réadaptation sociale. Son intervention a été un réel succès mais il doit quand-même relever des défis au quotidien. Alain est membre de l'association des implantés cochléaires du Québec depuis 2000. Il a été bénévole et a fait partie du CA durant les 3 premières années. Alain connaît bien la réalité des implantés et il est aussi familier avec le langage des signes. Il est donc en mesure de vous offrir un service d'inspection adapté à vos besoins.**

**Nos Services**

- Inspections préachat - prévente - pré-réception
- Prélèvement Vermiculite, Amiante et Ocre ferreuse
- Champignon et moisissures
- Test de la qualité de l'eau (potabilité et plomb)
- Test de la qualité de l'air
- Test de Radon
- Thermographie
- Inspection des drains et égouts par caméra

# RECHERCHE DE PARTICIPANTS

**Impacts des services professionnels reçus lors de l'appareillage auditif sur l'adoption, l'utilisation et la satisfaction envers les prothèses auditives ainsi que sur la participation sociale et la qualité de vie des adultes présentant une perte auditive**

## Public-cible

- Personnes adultes et âgées présentant une perte auditive qui utilisent ou non des prothèses auditives;
- Personnes adultes et âgées sans perte auditive.

## Critères d'admissibilité

- Être âgé de 18 ans et plus;
- Avoir une compréhension suffisante du français.

Votre participation implique de remplir un questionnaire en ligne (durée : 30 à 45 minutes) portant sur votre participation sociale, votre qualité de vie et vos caractéristiques personnelles (ex. sexe, âge). Si vous possédez des prothèses auditives, des questions concerneront aussi votre utilisation et votre satisfaction envers les prothèses et les services professionnels reçus. Si vous n'êtes pas en mesure de répondre aux questions en ligne, il est possible d'obtenir du soutien téléphonique ou un questionnaire en format papier. Pour obtenir des informations, contacter Mathilde Lefebvre-Demers, professionnelle de recherche : [mathilde.lefebvre-demers.1@ulaval.ca](mailto:mathilde.lefebvre-demers.1@ulaval.ca)

Pour participer au projet de recherche, veuillez cliquer sur le lien suivant : <https://www.limesurvey.cifss.ulaval.ca/index.php/126893/lang-fr>

**Mathieu Hotton, Ph. D., chercheur responsable**

[mathieu.hotton@fmed.ulaval.ca](mailto:mathieu.hotton@fmed.ulaval.ca)

Projet approuvé par le comité d'éthique de la recherche sectoriel en réadaptation et intégration sociale du CIUSSS de la Capitale-Nationale, #2023-2585 31 juillet 2024

## RUBRIQUE LECTURE

Des recommandations de livres pour tous!

**Benjamin Glémot** (né en 2000) est devenu sourd à l'âge d'un an. Toutefois, il suit un parcours scolaire ordinaire, obtient son baccalauréat technologique avec mention et continue d'étudier pour devenir opticien et optométriste. Aujourd'hui, Benjamin est entré dans la vie active, exerce sa profession et continue à se passionner pour le dessin ; quelques-unes de ses illustrations figurent dans ce récit de sa vie.



De l'acceptation de soi à la place des sourds dans la société entendante, ce témoignage retrace la jeunesse d'un enfant devenu sourd à la suite d'une méningite. Les différentes rencontres et compensations auditives l'ont amené à se confronter aux aléas d'une vie bruyante. Malgré son inexorable surdité, Benjamin souhaite mener une vie d'entendant en s'appropriant l'implant cochléaire. Aidé par sa motivation et nourri par l'amour de ses proches, Benjamin nous raconte comment il a rendu son handicap compatible avec son mode de vie.

Vous retrouverez très prochainement une entrevue réalisée avec **Benjamin Glémot** dans votre **Journal À l'Écoute de Septembre 2024**.

## Programme d'incitation au dépassement



L'AICQ a instauré un **Programme d'incitation au dépassement** visant à stimuler l'excellence. Les modalités d'attribution pourraient varier au cours des ans, en fonction des disponibilités budgétaires et des priorités exprimées par son conseil d'administration.

Le Programme d'incitation au dépassement a pour objectif de motiver et récompenser l'effort des personnes porteuses d'un implant cochléaire dans différents domaines. Ce programme comporte quatre volets soit, **académique**, par l'obtention d'un diplôme, **sportif**, par l'atteinte d'objectifs personnels, **artistique** ou **culturel**, par l'exploitation d'un talent et enfin, le volet projet novateur, par sa réalisation. Ce programme est financé par la levée de fonds annuelle de l'AICQ.

### Critères d'admissibilité



1. Être membre de l'AICQ
2. Être porteur d'implant cochléaire (adulte ou enfant)
3. Une candidature ne peut être retenue plus d'une fois pour une même année.

### Règlements

L'AICQ se réserve le droit de publier les photographies des candidats sélectionnés et un bref résumé de la réalisation des projets à des fins promotionnelles.

**La date limite pour faire parvenir votre candidature est le 31 août 2024.**

Le comité de sélection procédera à l'analyse de chacun des dossiers. Les candidats retenus seront avisés après cette date.

### Comment soumettre votre candidature?

1. Allez chercher le document sur notre site web au <https://aicq-cochleaire.org/incitation-au-depassement/>
2. Par la suite, vous pouvez nous envoyer votre candidature à l'adresse courriel au [communication@aicq-cochleaire.org](mailto:communication@aicq-cochleaire.org) ou par courrier postal au 5100, rue des Tournelles, Bureau 210, Québec, QC. G2J 1E4

#### Critères d'attribution

Motivation du candidat

Qualité de la présentation

Recommandation du répondant

Originalité du projet (s'il y a lieu)

## Le courrier du lecteur !

Vous avez des questions pour nous? Dans cette section du Journal À L'écoute!, nous vous cédon la parole. À chaque publication, l'AICQ partagera la lettre d'un lecteur ou d'une lectrice. Suivant les problèmes exposés par la personne, nous joindrons les recommandations d'un expert ou d'une experte de l'audition.

Si vous voulez participer, nous vous invitons à envoyer votre texte à l'une des adresses suivantes :

### Association des implantés cochléaires du Québec

5100, rue des Tournelles, Bureau 210

Québec, Québec, Canada

G2J 1E4

[communication@aicq-cochleaire.org](mailto:communication@aicq-cochleaire.org)

L'AICQ vous invite à partager votre vécu ou poser vos questions! Cette chronique vous permettra de lire différents témoignages, agrémentés de réponses d'intervenants qualifiés. Faites-nous parvenir vos histoires, questions ou commentaires!

*Pour toute autre information, n'hésitez pas à nous contacter au [communication@aicq-cochleaire.org](mailto:communication@aicq-cochleaire.org) ou par téléphone au 418 623-7417.*



**SRIEQ**  
Service régional d'interprétariat de l'Est du Québec

**URGENCE 24H/7**  
Police, Hôpital et Centre jeunesse  
Appelez au 1 800 268-1037

**POUR ÉTABLIR LA COMMUNICATION !**

Nous offrons des services d'interprétation visuelle (orale, LSQ et tactile) aux personnes sourdes, sourdes-aveugles, malentendantes et entendantes.

**Communiquez avec nous dès maintenant pour faire votre demande de réservation !**

Nous desservons tout l'Est du Québec  
(Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale, Mauricie-Centre-du-Québec, Côte-Nord, Gaspésie et Chaudière-Appalaches)

 418 622-7448  
1 866-628-7448  
Lundi au vendredi

 418 622-1037  
1 800 268-1037  
Lundi au vendredi

 Textos  
581 578-0667  
Lundi au vendredi

 [info@srieq.ca](mailto:info@srieq.ca)  
[www.srieq.ca](http://www.srieq.ca)  
Lundi au vendredi

# PARTENAIRE DE VOS SOINS



Association  
d'otorhinolaryngologie et  
de chirurgie cervico-faciale du Québec

*Association of  
Otorhinolaryngology and  
Head and Neck Surgery of Quebec*

Retrouvez le bottin des ORL :  
<https://orlquebec.org>

# Saviez-vous que la **Fondation des Sourds du Québec** peut vous offrir **une aide financière?**

- ▶ Pour le paiement des honoraires d'aide aux devoirs si le parent ou l'enfant a une surdité,
- ▶ le remboursement des frais d'inscription, des frais de matériel et des frais de transport en commun pour les études collégiales, universitaires et professionnelles,
- ▶ l'achat d'une aide de suppléance à l'audition ou de matériel adapté pour faciliter l'intégration au travail,
- ▶ l'acquisition d'une 2<sup>e</sup> prothèse auditive sous certaines conditions,  
... et bien plus encore !



Fondation des Sourds  
du Québec

Pour en savoir plus et  
faire votre demande:

[www.fondationdessourds.net](http://www.fondationdessourds.net)

(418) 660-6800

[audrey.rodrique@fondationdessourds.net](mailto:audrey.rodrique@fondationdessourds.net)



## Avantages et privilèges d'être membre



Fond d'aide spécifique



Aides adaptées



Hébergement



Journal



Batteries et accessoires



Activités et rencontre

# Relance cotisation 2024-2025

## MON AUTONOMIE PAR L'AUDITION

Nous aimerions vous rappeler qu'il est toujours temps de nous faire parvenir votre cotisation pour 2024-2025 au montant de 30 \$, si ce n'est déjà fait.

Ne ratez pas cette opportunité, il est encore temps!

Espérant que votre participation se poursuivra encore cette année, car être membre de l'AICQ comporte des avantages indéniables, tant pour les personnes implantées que pour les membres sympathisants.

**Par chèque** Association des implantés cochléaires du Québec  
5100, rue des Tournelles,  
Bureau 210 Québec (Québec) G2J 1E4

**Par téléphone** (418) 623-7417

**Via notre site web** <https://aicq-cochleaire.org>

Merci de remplir le formulaire à la dernière page et de le retourner avec votre cotisation!



Pour toutes informations supplémentaires, veuillez communiquer avec nous au numéro suivant : 418.623.7417



# La boutique de l'AICQ !



**Prix 20 \$**  
Bandeau pour votre ceinture de sécurité pour prévenir et informer le port d'implant cochléaire.



**Prix 4.95 \$**  
Bijoux d'implant cochléaire pour enfants !



**Prix 244\$**  
Pour 5 boîtes de 60 piles Durée moyenne d'utilisation d'un an pour l'ensemble des batteries.



**Prix 164\$**  
Pour 5 boîtes de 60 piles Durée moyenne d'utilisation d'un an pour l'ensemble des batteries.



**Prix 18.99\$**  
Plaque pour vélo oreille barrée 4x4 pouces en métal  
Autre utilisations possible



**Prix 3.50\$**  
Pour 50 timbres oreille barrée



**Prix 4.50\$**  
Pour 1 collant oreille barrée



**Prix entre 7 et 25 \$**  
Différentes peluches pour enfant

Venez découvrir les différentes possibilités qui s'offrent à vous pour faire adapter vos différents casques (vélo, moto, hockey, ski, motoneige) à votre implant !



## Recyclez vos piles !

Vous pouvez nous déposer vos piles usagées dans notre coin recyclage .

NOUS NOUS OCCUPERONS DE LES REMETTRE AUX PERSONNES COMPÉTENTES POUR LES GARDER EN LIEU SÛR POUR NOTRE ENVIRONNEMENT !



# TARIFICATION « JOURNAL À L'ÉCOUTE ... »



Chaque parution du journal « À l'écoute... » est attendue par plus de 1200 membres ainsi qu'auprès des professionnels de la santé, audiologistes et plus encore!

Soyez toujours bien informé avec le Journal À l'écoute... des événements qui s'y déroulent, des activités, la publication des différents articles professionnels, des témoignages... et encore plus.

Nous diffusons le journal quatre fois par année à plus de **1500 exemplaires**.

**Merci à tous nos commanditaires présents et futurs de soutenir notre cause.**

**Nos commanditaires sont assurés de la qualité des articles et du positionnement des publicités.**

Carte professionnelle	→	95\$	→	4 parutions
Quart de page	→	175\$	→	4 parutions
Demi-page	→	325\$	→	4 parutions
Page complète	→	525\$	→	4 parutions
Page intérieur avant	→	650\$	→	4 parutions
Page intérieur arrière	→	650\$	→	4 parutions
Extérieur arrière couleur	→	975\$	→	4 parutions

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_  
Courriel \_\_\_\_\_  
Signature \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

Faire parvenir votre publicité de même que votre paiement à l'adresse suivante;

**Association des implantés cochléaires du Québec**

Comité du journal «À l'écoute ...»

5100, rue des Tournelles, bureau 210

Québec (Québec) G2J 1E4

**Tendez l'oreille !**





Fondation  
des Sourds  
du Québec



## OFFRE DE BOURSES D'ÉTUDES

La Fondation des Sourds du Québec désire venir en aide aux étudiantes et aux étudiants sourds pour réaliser des études à temps plein ou à temps partiel au niveau collégial, professionnel ou universitaire.

Un nouveau programme de bourses d'études a été créé pour permettre aux étudiantes et aux étudiants sourds de bénéficier de revenus additionnels pour payer les dépenses relatives à la poursuite de leurs études dans un établissement d'enseignement reconnu par le MELS. Par ces études, les étudiantes et les étudiants sourds pourront acquérir les connaissances et les compétences requises pour exercer un métier ou une profession répondant à leurs besoins et à leurs ambitions.

Les bourses d'études peuvent varier entre 500,00\$ et 5 000,00\$ selon les dépenses à assumer pour suivre un programme de formation ou de perfectionnement. Pour plus de renseignements, vous trouverez ci-joint les deux documents suivants : des informations concernant les bourses d'études ainsi que le formulaire d'inscription pour une demande de bourses.

Nous vous demandons de diffuser ce communiqué dans le but d'informer le plus d'étudiant(e)s possible pour leur donner la motivation de poursuivre leur étude grâce à une aide financière qui les aiderait grandement.

**Vous remerciant de votre collaboration.**

**Daniel Forgues**

**Président-directeur général**

**Fondation des Sourds du Québec**

# Merci à vous tous !

**ASSOCIATION DES IMPLANTÉS COCHLÉAIRES  
DU QUÉBEC**

## **Contact Québec**

Courriel : [direction@aicq-cochleaire.org](mailto:direction@aicq-cochleaire.org)

Téléphone : (418) 623-7417

## **Contact Montréal**

Courriel : [montreal.aicq@gmail.com](mailto:montreal.aicq@gmail.com)

Téléphone : (514) 284-2214 poste 3249



**Suivez-nous sur Facebook !**

**PROCHAINE PARUTION  
LE 15 SEPTEMBRE 2024**

ENVOYER VOS ARTICLES AVANT LE 31 AOÛT 2024

À : DIANE HARTON

5100 RUE DES TOURNELLES BUREAU 210

QUÉBEC (QC) G2J 1E4

OU PAR COURRIEL



Association des implantés  
cochléaires du Québec